

Forte affluence aux assemblées de la GPG et du second œuvre

De gauche à droite : Pierre-Yves Monico, Gianluca Caragnano, Olivier Berchten, François Culot, Renato Mandola, Pascal Mazzoli, Gjavit Halili, Toby Pallante, Thomas Orth et Jean-Michel Chabloz

L'assemblée générale de la Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève (GPG) s'est déroulée le jeudi 26 mai 2016 à 16 heures dans les locaux de la Fédération des entreprises romandes Genève (FER). Cette année est particulière pour la GPG qui fête son 125^e anniversaire marqué par plusieurs événements et actions marketing. Elle l'est également, car l'assemblée générale sera suivie de celle, bisannuelle, du second œuvre genevois.

Les membres étaient nombreux à participer aux assises de la GPG.

Les intervenants

Olivier Berchten, président de la GPG a livré son rapport avant de passer la parole à Laurent Baechler, responsable des cours interentreprises (CIE) à la FER Genève, qui a fait le point de la situation sur la formation. S'en est suivi le rapport sur la sécurité avec Pierre-Yves Monico ainsi que l'intervention de François Culot, tous deux membres du comité GPG, concernant les informations sur le 125^e anniversaire de l'association.

Assemblée du second œuvre genevois

François Duret (président) a ouvert l'assemblée bisannuelle du second œuvre du canton de Genève regroupant sept associations professionnelles. Son message portait sur l'actualité politique et les enjeux locaux. La parole a ensuite été donnée à Serge Hitpold, nouveau président de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment

(FMB) qui a apporté quelques explications sur les futurs développements de la région et les projets en cours.

Instants récréatifs

Enfin les humoristes romands Nathanaël Rochat et Thomas Wiesel ont assuré un bon moment de détente avant que les convives ne se dirigent au Mandarin Oriental pour partager un moment fort sympathique autour d'un repas

Entretien avec
Olivier Berchten,
président GPG

Quel bilan tirer du secteur du bâtiment pour l'année écoulée ?

Les domaines d'activités du bâtiment souffrent, notamment à cause de mesures d'accompagnement censées protéger nos marchés, mais qui sont, il faut bien l'admettre, insuffisantes,





de distorsion de concurrence au niveau des salaires.

On le voit, les conditions-cadres de l'économie suisse sont instables et délicates et notre situation économique est attaquée. C'est pourtant à elle que l'on doit la création de richesses, sources de stabilité sociale.

N'êtes-vous pas un peu trop négatif ?

Je fais simplement une constatation. Il y a une inflation négative qui dure depuis plus de 4 ans et la Suisse n'imaginait pas parler de déflation. Désormais, ce n'est plus le cas, puisque le directeur de l'Institut de recherches conjoncturelles lié à l'EPFZ n'a pas hésité à employer, pour la première fois lors de sa récente présentation, le terme «déflation» pour qualifier l'environnement économique actuel.

Et pour les entreprises...

Malgré cette déflation, les salaires sont restés stables, ce qui est une bonne chose en soi, car cela a pour effet d'augmenter le pouvoir d'achat des employés. Mais les entreprises ont de la peine à s'adapter dans une situation de baisse de leurs prix couplée à une hausse de leurs salaires.

C'est une nouvelle fois les marges des entreprises qui subissent de plein fouet cette donnée: plutôt qu'une

adaptation à la baisse des salaires, dont le sujet reste malgré tout tabou en Suisse, ce sont les emplois eux-mêmes qui sont

Plutôt qu'une adaptation à la baisse des salaires, dont le sujet reste malgré tout tabou en Suisse, ce sont les emplois eux-mêmes qui sont mis en jeu.

inefficaces et inadaptées à la réalité des problèmes rencontrés. L'impossibilité de stopper des travaux réalisés par des entreprises manifestement indélicates est à dénoncer. Et il convient d'y trouver rapidement une solution.

Que peut-on faire dans ce sens ?

Le maître d'œuvre doit être impliqué et responsabilisé, car c'est à ce prix que nous pourrions vraisemblablement parler de mesures

d'accompagnement efficaces, y compris par une application plus stricte de la responsabilité solidaire face à des entreprises qui sous-traitent

à des prix indécents, et dont la bonne foi ne peut ignorer que ce choix aura des conséquences en matière de travail au noir et



André Buache, président de la FREPP, est venu apporter le message de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

mis en jeu. A défaut de pouvoir s'adapter, les entreprises seront obligées de procéder à des restructurations voire des délocalisations pour celles qui le peuvent.

Comment voyez-vous

la suite ?

Les carnets de commandes laissent présager des lendemains plus difficiles pour les métiers du second œuvre. Mais les travaux de rénovation permettent de sauver les meubles, car ils sont toujours très importants et devraient soutenir la demande, surtout dans le contexte d'un vieillissement chronique du parc immobilier genevois.

Propos recueillis par
Xavier Saillen

